Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 19

Artikel: Le tir de l'infanterie à l'étranger. Part I, France
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-335649

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En présence de ces faits nous nous demandons s'il n'y aurait pas avantage à encourager la formation de sous-sections dans notre société d'officiers, à tenir compte des travaux de ceux de leurs membres qui en auraient effectivement présentés dans l'année et à les libérer de l'obligation prescrite par l'art. 93 de la loi.

Nous posons la question. A nos supérieurs à la résoudre, s'ils partagent notre manière de voir.

Dans l'étude que nous venons de faire, nous avons cherché à étudier et éclaircir les points les plus importants de notre organisation militaire en ce qui concerne la nomination et l'avancement des officiers; nous avons préféré indiquer ses points faibles et faire connaître notre opinion à leur égard, plutôt que de suivre le sentier battu de la pratique et de répéter les détails minutieux de « l'ordonnance concernant la nomination et la promotion des officiers » de 1878, ainsi que « l'instruction sur le mode de procéder à la nomination et à la promotion des officiers » de 1875.

Beaucoup de nos observations peuvent s'appliquer aux officiers de toute arme; cependant elles concernent plus spécialement les officiers de l'infanterie.

Major Colomb.

Le tir de l'infanterie à l'étranger.[1]

I

FRANCE

La dixième division d'infanterie, commandée par le général Haca, a exécuté à Fontainebleau, il y a quelques semaines, des feux de guerre remarquables. Nous en donnons, dans les pages suivantes, un compte-rendu aussi complet que possible qui intéressera, nous en sommes certains, tous les officiers, ceux de l'infanterie en particulier.

Les 4 régiments ayant suivi le même programme, ce sont les expériences d'un seul que nous prendrons comme base de cette étude. La période d'instruction était de 8 jours par régiment et de 7 à 8 heures par jour ; on partait à 5 heures du matin pour rentrer à midi environ.

Nous donnons, pour plus de clarté, le programme de chaque journée, en le faisant suivre des résultats obtenus et de nos appréciations personnelles.

Première journée.

1° Feux individuels de 8 escouades en chaîne sur une chaîne de silhouettes couchées, à genou et debout, à 300 m. (9 balles par homme);

2° Même tir à distance inconnue, entre 600 et 300 m., en marchant en 3 bonds (6 balles) ;

[1] Nous réunirons sous ce titre un certain nombre d'articles empruntés à différentes publications militaires. La série en sera complétée peu à peu et permettra au lecteur de se faire une idée d'ensemble du sujet. Nous nous abstiendrons du reste de tout commentaire, laissant à chacun le soin de tirer de ces documents les conclusions qui lui paraîtront les plus justes. *(Réd.)*

3° Feux *collectifs individuels* de 8 escouades en chaîne sur des escouades groupées, à 700 m. (3 balles) ;

4° Feux de salve d'escouades groupées sur des escouades groupées à distance inconnue, entre 900 et 700 m., en marchant en 3 bonds (3 balles) ;

Le feu collectif individuel n'est autre qu'un feu à commandement, dans lequel l'homme, au lieu d'attendre le commandement de : Feu ! du caporal, ne fait partir le coup que lorsqu'il est bien sûr de sa ligne de mire ; le caporal commande ensuite : Chargez ! En somme, c'est *un feu à volonté à commandement.*

2e *journée.*

1° Feux de salve de 1/2 section sur des 1/2 sections couchées, à genou et debout, à distance connue de 1,100 m. (6 balles).

2° Feux de salves de sections groupées sur des sections groupées à distance connue de 1,200 m. (6 balles) ;

3° Même tir à distance inconnue entre 1,300 et 1,100 m. en marchant en 2 bonds (6 balles).

Les résultats des deux premières journées n'ont rien d'intéressant ; nous ne les donnons pas ; ces feux avaient simplement pour but de familiariser les caporaux et chefs de section ou demi section, avec leur troupe, en même temps que de montrer aux hommes comme aux gradés, quelle différence existe sur le champ de bataille entre les tirs exécutés avec distances connues ou inconnues.

3e *journée.*

La 3e journée, dont le programme suit, est beaucoup plus intéressante, et, par les résultats obtenus, a permis aux spectateurs de se former une idée très nette des feux de salve, de leur efficacité, et de leur supériorité sur les feux individuels : c'était là en effet le but de ce tir : prouver qu'à n'importe quelle distance, un feu de salve a plus d'efficacité qu'un feu individuel.

A cet effet, on avait composé 4 sections avec les 50 meilleurs tireurs de chaque bataillon ; pour les feux de salve, la différence entre un tireur de 1re classe ou de 3e classe, n'est guère sensible, tout dépendant de la direction du fusil de l'homme au moment où le gradé commande feu ; mais pour les feux collectifs individuels, il est bien évident que le tireur de 1re classe reprend sa supériorité, c'est pour ce motif, et afin que la démonstration soit plus évidente, que ces 50 tireurs d'élite avaient été choisis.

Les sections exécutèrent chacune :

1° Salves sur une colonne de bataillon à 1,800 m. (5 balles)

2° Salves sur une colonne de compagnie à 1,500 m. (5 balles).

3° Feux collectifs individuels sur le même but et à la même distance (5 balles).

4° Salves sur une 1/2 batterie à 1,500 m. (5 balles).

5° Feux collectifs individuels sur le même but et à la même distance (5 balles).

Le bataillon était représenté par 20 grands panneaux placés sur 16 rangs, et disposés comme les sections du bataillon.

La compagnie était représentée par 4 rangs de 20 panneaux.

Enfin la 1/2 batterie était représentée par des panneaux indiquant les canons, caissons et conducteurs.

Les résultats ont été les suivants :

Sur la colonne de bataillon, les 50 meilleurs tireurs ont obtenu :

2e bat. 45.3 ; 4e bat. 28.1 ; 3e bat. 23.1 et 1er 22.9.

Sur la colonne de compagnie, 1,500 m. :

1er bat. 9.4 ; 2e bat. 6.3 ; 4e bat. 6.3 ; 3e bat. 6.3.

Dans les feux collectifs individuels, les résultats ont été :

7.1 ; 6.1 ; 6 ; 5.6 pour cent.

Il y a une différence considérable entre ces tirs.

Contre la 1/2 batterie, les pour-cent, ont été : 8.1 ; 4.8 ; 4.3 ; 2,9 dans les feux de salve, et dans les feux individuels, ils n'ont été que de 3.6 ; 2.1 ; 1.6 ; 1.2.

On voit par ces chiffres que les feux de salve ont une immense supériorité sur les feux individuels, aux grandes distances surtout.

4e journée.

Le tireur ne doit pas seulement atteindre son ennemi quand il l'aperçoit en face de lui ; avec les armes actuelles, il est possible de frapper son adversaire, même défilé. C'est ce qu'on s'est appliqué à faire comprendre d'abord et ensuite exécuter, aux hommes qui avaient été choisis comme la veille ; c'étaient les 50 meilleurs tireurs de chaque bataillon.

Le programme était le suivant.

1o Etudes de tir indirect dans diverses situations et à des distances variant de 1,000 à 1,500 mètres.

Calcul des hausses à employer. Usage des tables du capitaine Michowki (6 balles).

2o Tirs plongeants à des distances variables.

3o Tir incliné.

Les résultats ont été pour les feux plongeants à 900 m. :

43.6 ; 37 ; 32.1, et 12.6.

Pour les tirs inclinés à 800 m. :

108.3 ; 100.9 ; 100.6 ; 88.3.

Les chiffres qui viennent d'être indiqués et dépassant le nombre 100 s'expliquent par suite de cette circonstance qu'une même balle peut traverser plusieurs panneaux.

3o Tir indirect de 1,000 à 1,500 mètres.

23.1 ; 17.9 ; 14.4 ; 12.6

Bien entendu on avait établi des visuels permettant aux tireurs de viser dans les meilleurs conditions.

Le tir incliné s'exécuta de bas en haut et le dispositif des cibles, représentant une colonne de compagnie était environ à 250 mètres de la crête sur laquelle était placé le visuel.

Il est donc prouvé que, connaissant bien entendu la présence de l'ennemi et la distance où il se trouve, on peut lui infliger des pertes fort sensibles.

5e *journée.*

C'est de toutes la plus importante ; il s'agissait, en effet, non seulement d'étudier le combat de la compagnie, mais encore une autre méthode de combat, que préconise le général Haca, et qu'il veut introduire dans sa division. Voici en quoi consiste cette méthode.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour démontrent d'une façon très nette que les feux de salve sont supérieurs aux feux individuels ; le général Haca supprime presque totalement ces feux pour y substituer les feux de salve d'escouade. C'est l'escouade qui, en chaîne ou en renfort, remplace l'homme isolé, le tirailleur. Mais comme l'escouade ne marche bien qu'autant qu'elle est bien commandée, il faut éviter le mélange de toutes les unités, tel qu'il existe avec le mode actuel de combat. Pour obtenir ce résultat, c'est-à-dire laisser chaque fraction dans la main de son chef, les sections de renfort viennent toujours prolonger la chaîne à droite ou à gauche et jamais s'intercaler dans les intervalles ; d'un autre côté, pour que la chaîne n'offre pas un front anormal, à chaque bond, l'intervalle qui sépare les escouades se resserre, de façon qu'à l'assaut, les escouades, tout en étant sous la main du caporal, se touchent, et les hommes y sont coude à coude. Cette manière de marcher et de combattre a donné les meilleurs résultats ; la chaîne a une force, une densité remarquable puisque tous, hommes, caporaux, sous-officiers, se connaissent déjà ; le désordre qui existe actuellement, chaque fois qu'une fraction se porte en ligne, disparaît complètement pour faire place au silence le plus complet, et à la plus grande discipline. Nous espérons que d'ici peu, le général Haca dotera sa division d'abord, et l'armée ensuite, d'un opuscule quelconque appelé à divulger ce nouveau mode de combat et à l'étendre dans tous les corps ; la théorie actuelle sera peu modifiée et ne pourra qu'y gagner.

Le programme de cette journée était le suivant :

1° Appréciation des distances au moyen du télémètre et des salves d'essai ;

2° Conduite du combat d'une compagnie avec toutes ses phases :

Vers 1,200 mètres, feux de salve d'une section groupée, sur la section tête d'une compagnie fractionnée comme la compagnie chargée de l'attaque (3 balles).

Vers 900 mètres, feux de salve de 4 escouades groupées et espacées à intervalles de déploiement, sur des escouades ayant la même formation (3 balles)

A partir de 900 mètres jusqu'à 500 mètres, marches en avant par bonds pour toute la chaîne, les escouades étant toujours groupées et exécutant des feux de salve ou des feux collectifs individuels ; entrée du renfort en ligne ; rapprochement des escouades dans la marche en avant.

Vers 500 mètres, feux collectifs individuels ; entrée en ligne de la 1re section de soutien ; marche en avant par échelon (2 échelons et même 3 souvent).

A 450 mètres, feu rapide ; arrivée sur la ligne de la dernière section groupée : feux de salve de cette section.

Le dispositif des cibles a été changé cinq fois ; il était le suivant ;

A 1,200 mètres, une section à 250 mètres des autres sections de la compagnie en colonne ; chaque section représentée par 20 panneaux.

A 900 mètres, 4 escouades groupées et espacées ; 2 renforts à 100 mètres en arrière ; 2 sections à 250 mètres des escouades (5 panneaux pour une escouade et 10 pour le renfort.)

De 900 à 500 mètres, 100 cibles de tirailleurs ; 2 renforts à 100 mètres en arrière ; une section à 250 mètres en arrière des tirailleurs.

De 500 à 250 mètres, 150 cibles de tirailleurs, une section à 250 mètres en arrière.

A 250 mètres, 150 cibles de tirailleurs, une section de réserve, sur la chaîne et au centre de la ligne.

Le combat commença comme l'indiquait le programme, par trois feux exécutés en des positions différentes ; la section changeait de place après chaque salve. De 1,200 à 900 mètres, la section de chaîne se porte en avant en trois bonds ; les escouades groupées sur 2 rangs exécutent 3 salves de 1 ou 2 balles, lorsque le caporal juge le terrain convenable ; l'intervalle est l'intervalle de déploiement, à peu près 78 mètres.

De 900 à 500 mètres, marche en avant ; les escouades groupées sur un rang, font des bonds de 100 mètres en resserrant peu à peu les intervalles ; les feux sont à volonté ou commandés ; le renfort entre en ligne, en prenant la même formation que la chaîne, c'est-à-dire les escouades groupées sur un rang. Vers 500 mètres, marche par échelons d'une section en général ; les escouades, toujours groupées et sur un rang, se rapprochent peu à peu pour permettre à la 1re section de soutien de se porter en ligne ; à 250 mètres la marche avait été telle que les escouades étaient bien en main et la chaîne très dense, formée par tous les hommes coude à coude ; le front était celui de la compagnie du combat (150 mètres). Au moment du feu rapide, le général Haca veut que la baïonnette soit mise au canon avant l'exécution de ce feu, afin qu'au commandement de : en avant, les hommes n'aient qu'à se précipiter sur l'ennemi sans avoir d'autre préoccupation. En somme, cette méthode offre de grands avantages sur celle qui nous régit actuellement ; cohésion, souplesse, discipline, rien n'y manque, et nous ne pouvons que répéter ce que nous disions quelques lignes plus haut : espérons que le général Haca ne voudra pas que sa seule division profite de ses nouvelles idées.

Nous avons dit que la 5e journée avait été la plus importante de toutes. Les résultats qu'on a obtenus ce jour-là montrent, une fois de plus, que les feux de salve sont supérieurs aux autres, et font voir également des différences très sensibles dans les feux de chaque compagnie de manœuvre formée par un bataillon.

A 1200 m., les feux de section donnent : 45.6 ; 14.3 ; 8.2 ; 7.8.

A quoi tient ce grand écart ? Probablement à la hausse employée, chaque chef de section restant libre d'apprécier la distance. Il importe donc bien, surtout sur le champ de bataille, de se rendre un compte fort exact des distances ; on voit, en effet, quelle différence considérable

existe entre les pour cent de 2 compagnies : l'une obtient 45.6 et l'autre 7.8.

De 1200 à 900 m., les feux d'escouade donnent : 57.3 ; 19.1 ; 12.2 ; 11.6.

De 900 à 500 m., où les feux collectifs se substituent aux feux de salves et où la distance diminue cependant, les résultats sont en général inférieurs ; nous n'avons, en effet, que : 16.9 ; 12.1 ; 10.1 ; 5.8.

De 500 à 250 m., où l'on emploie simultanément les feux collectifs et les feux de tirailleurs individuels, le pour cent diminue encore, et nous trouvons : 10.4 ; 6.5 ; 7.8 ; 2.

Enfin il se relève au moment du feu rapide, car nous avons alors : 43.9 ; 21.6 ; 21.2 ; 9.7.

On voit d'une façon générale, par tous ces résultats, qu'il existe entre certaines compagnies, dans le pour cent, des différences de 46, ce qui est énorme, étant donnés la composition des sections et leur force qui étaient exactement les mêmes. A quoi faut-il attribuer cela ? Il est fort difficile de le dire : la fumée, l'ordre, le commandement, le sang-froid des hommes, le terrain, tout évidemment entre pour une certaine quantité dans cet écart ; en tous cas, une chose est claire, c'est que sur le champ de bataille cette différence ne ferait que s'accentuer très probablement, puisqu'à toutes ces causes viendrait s'en ajouter une autre fort importante, le feu de l'ennemi. Que faut-il en conclure ? Une chose fort ancienne déjà et que chacun connaît, mais que l'on ne saurait trop répéter : à savoir que le sang-froid des hommes et des chefs peut facilement balancer tous ces inconvénients. Ayez une troupe bien disciplinée, et vos résultats seront sûrement excellents.

Il est certain que dans les tirs de la 5e journée, les résultats les meilleurs ont été obtenus par les compagnies où chacun était à sa place, le capitaine le premier ; dans une, en particulier, le capitaine se promenait sur la chaîne, faisait placer les hommes, commandait les escouades ; résultat très médiocre. Donc, que chacun commande ce qu'il doit commander, et tout n'en ira que mieux.

Ajoutons une observation relativement à l'assaut. Au moment de l'assaut, la théorie recommande d'enlever les hommes par le cri de : En avant ! Or ce cri n'a rien d'enlevant, d'autant plus qu'il est prodigué chaque fois qu'on exécute une marche ; les hommes n'y font aucune attention. Nous voudrions qu'il y fût ajouté, à cet instant critique d'où dépend la fortune de tous, le mot de France. France, en avant ! Tel devrait être le cri qui lancerait les hommes à l'assaut. Chacun, en entendant le nom de la patrie, en cet instant suprême, ne pourrait que sentir son courage augmenter, et personne certainement, à cette idée du pays qui le regarde, n'oserait rester en arrière. Si nous ne nous trompons pas, M. le commandant Paquié avait proposé cette modification il y a quelques mois ; nous ne pouvons que nous joindre à lui pour demander qu'il soit tenu compte de cette observation ; ce n'est pas un nouveau règlement à confectionner ou un ancien à modifier ; il n'est donc pas besoin d'assembler une Commission ; un mot de plus à la théorie et tout sera dit.

6e *Journée.*

Elle n'a été que la répétition de la 5e ; toutefois les résultats ont été meilleurs naturellement, tout le monde connaissant alors le mécanisme de la manœuvre et le terrain occupé.

7e *et* 8e *Journées.*

Dans ces deux jours le régiment forma un bataillon à cadres complets ; on exécuta l'école de bataillon, 2e partie, d'après le programme suivant :

1° Formation de rassemblement ; marche en avant avec le service de sûreté.

2° Découverte de l'ennemi ; disposition de combat ; entrée en ligne de la 2e compagnie, tête du gros.

De 1200 à 900 m., feux de salve de section et d'escouade, comme dans le combat de la compagnie (2 sections et 8 escouades). Vers 900 m., feux de salves de 8 escouades groupées et espacées entre elles, sur une demi-batterie placée à 1500 m., c'est-à-dire à 600 m. au delà de la chaîne ennemie. Emploi des compagnies de réserve, s'il y a lieu ; choix de positions pour les feux croisés (30 balles par homme). Le dispositif des cibles était le même que pour le combat de la compagnie ; toutefois jusqu'à la distance de 900 à 500 m., la 2e compagnie ennemie avait toujours sa chaîne à 300 m. en arrière de celle de la 1re compagnie ; de 500 à 250 m., la distance n'était plus que de 25 m.; et enfin à 250 m., les deux chaînes formaient une seule ligne. Il fallait au début que les officiers vissent bien cette différence ; tous ne l'ont pas fait ; la preuve en est que le pour cent de la compagnie de gauche opposée à la 1re compagnie ennemie a été de 22, 19 et 21, tandis que celui de l'autre compagnie qui tirait sur des cibles à 300 m. en arrière n'a été dans les trois premiers feux que de 5.2 ; 5, et 6.1.

La manœuvre s'est bien exécutée ; il est vrai que les deux journées précédentes avaient préparé les officiers comme les hommes à cet exercice ; les deux compagnies de réserve protégèrent par des feux de salve une retraite commencée quelques instants après le feu rapide.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'expérience de la méthode de combat que le commandant de la 10e division vient de faire exécuter à Fontainebleau. L'autonomie constante de l'escouade, les mouvements par échelons et l'attaque sur un rang qui la caractérisent avaient été recommandés dès 1875 par le général Lewal dans la Tactique de combat. En faisant sortir du domaine de la théorie les trois principes tactiques indiqués pour la première fois par l'éminent auteur des Etudes de guerre, le général Haca a rendu un réel service à l'infanterie. Les feux aux grandes distances ont donnés d'excellents résultats ; mais il est bien évident qu'il ne faut pas en abuser, car le feu de l'ennemi compromettrait alors fortement les premiers résultats obtenus. Nous sommes donc assez partisans de ce premier feu de salve exécuté par une section sur la compagnie ennemie et voudrions le voir adopté ; il faut toutefois surprendre l'ennemi, car pour les feux indirects, plongeants et autres, il est trop difficile sur le champ de bataille de les employer ; pratiquons-les dans les sièges, oui ; à la guerre, en face de l'ennemi, contentons-

nous de choses plus simples et laissons de côté les tables Mickowky. Nous demandons également l'emploi des feux de salve par escouade avec cette condition indispensable ; après chaque salve, il faut que l'escouade exécute un mouvement en avant ou en arrière, si elle n'est pas abritée, ou de flanc, pour éviter le feu de l'ennemi. Enfin nous voudrions que toutes les troupes pussent exécuter ces feux ; les hommes connaissent certainement la valeur de leur arme ; mais la confiance qu'ils ont en elle ne fait qu'augmenter quand ils peuvent constater *de visu* les résultats obtenus aux plus grandes distances. (*Progrès militaire.*)

CORRESPONDANCE

On nous écrit :

La *Revue militaire suisse* ayant été créée pour discuter les questions touchant aux intérêts de notre armée, il me sera permis de formuler dans ses colonnes une observation sur la manière dont a été établi le dernier Annuaire militaire du canton de Vaud.

Bon nombre d'officiers ont été frappés de voir figurer dans cette publication officielle un « état d'ancienneté » pour les officiers de l'élite exclusivement.

C'est là, semble-t-il, une grave erreur. Un état d'ancienneté doit comprendre *tous* les officiers porteurs d'un brevet régulier, indépendamment de leur incorporation dans l'élite ou dans la landwehr.

L'ancienneté n'a rien de commun avec l'incorporation ; ce sont deux choses absolument distinctes.

L'Annuaire militaire vaudois donne dans des tableaux spéciaux l'incorporation de chaque officier. Dans l'état d'ancienneté, il ne doit donc être tenu compte que de la date du brevet uniquement et cet état doit comprendre *tous* les officiers brevetés, sinon ce n'est plus un état d'ancienneté.

Je suis certain d'être l'organe d'un très grand nombre de mes camarades en attirant respectueusement l'attention de l'autorité militaire sur cette anomalie et en exprimant l'espoir que dans la prochaine édition de l'Annuaire tous les officiers, de la landwehr comme de l'élite, seront admis à figurer dans l'état d'ancienneté, chacun sous la rubrique de son grade et de son arme. *Un officier de landwehr.*

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CONFÉDÉRATION SUISSE

Tir à grande distance. — Le départememt militaire fait faire dans les écoles de tir des expériences avec le fusil Vetterli, nouveau modèle, auquel on a adapté une hausse graduée jusqu'à 1600 mètres. A Wallenstadt, un tir a été exécuté à la distance de 1450 mètres, en feux de salve, sur une compagnie en colonne par sections, représentée par des mannequins découpés. Le résultat a été d'environ 30 pour cent de coups touchés.